

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 08 juillet 2024 à 20h00 sous la présidence de monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Mathieu Belisle-Dorion,
Monsieur Léo-Paul Côté,
Monsieur Martin Blanchette,

Monsieur Marc Côté-Sauvé,
Madame Céleste Simard,
Madame Myriam Bourgault.

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2024-07-110 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

2024-07-111 ADOPTION DES ITEMS AJOUTÉS

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les items ajoutés :

Administration

Avis de motion

Date de rencontre de travail à planifier

Fonds pour l'accessibilité—composant des projets de petite envergure

RRQ supplémentaire Bog informatique

Urbanisme

Avis écrit pour poules en liberté

Incendie

Asphalte cour de la caserne – demande de soumission

Loisirs

PARFIL demande de subvention pour de vrai but

ADOPTÉE

2024-07-112 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUIN 2024

Sur proposition de madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 juin 2024 tel que rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

2024-07-113 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes énumérés sur la liste Co.06.2024 pour valoir comme ci-au long reproduite et formant un total de 78 200.05\$ soient approuvés et payés.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Mois : mai 2024

Valeurs déclarées : 21 000\$

2024-07-114 ADOPTION DU RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Sur proposition de monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport des permis de construction tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALES:

2024—07-115 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023

Mme Caroline Simoneau, directrice générale, dépose le rapport financier 2023

RAPPORT FINANCIER

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	\$ 2022	\$ 2023
Revenus		
Taxes	468 773	517 592
Autres revenus de sources locales	96 236	43 941
Transferts	176 844	168 930
	741 853	730 463
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	235 002	241 003
Sécurité publique	84 388	85 432
Transport	188 183	212 092
Hygiène du milieu	53 226	53 106
Aménagement, urbanisme et développement	17 572	20 312
Loisirs et culture	57 432	22 251
Frais de financement	7 302	4 466
Amortissement	121 642	101 653
	764 747	740 315
Excédent (Déficit) de l'exercice	(22 894)	(9 852)
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement	121 642	101 653
Remboursement de la dette à long terme	(54 381)	(56 181)
Transfert à l'état des activités d'investissement	(3 983)	(9 423)
Surplus accumulé	63 278	36 670
	40 384	26 818
Excédent (déficit) de l'exercice	40 384	26 818

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	\$ 2022	\$ 2023
Revenus des activités d'investissement		
Revenus Transferts	23 771	86 387
Autres transfert	16 454	
	40 225	86 387
Dépenses d'immobilisations		
Administration générale- Ameublement		
Infrastructures	132 322	694 954
Sécurité publique		
Transport		19 904
Loisirs et culture	34 824	
	171 129	742 857
Déficit de l'exercice	(130 904)	(656 470)
Autres activités		
Activités de fonctionnement	3 983	9 423
Surplus accumulé non affecté	6 106	19 904
	(120 815)	(627 143)

Excédent de l'exercice

ETAT DU SURPLUS ACCUMULE

	\$ 2022	\$ 2023
Surplus accumulé		
Non affecté - Solde au début	164 092	198 370
Affectation aux activités d'investissement	(6 106)	(20 525)
Affectation aux activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de l'exercice	40 384	26 818
Non affecté - Solde à la fin	198 370	204 663

BILAN

	\$ 2022	\$ 2023
Actifs financiers		
Encaisse		26 691
Débiteurs (note 3)	301 265	199 957
	<u>301 265</u>	<u>226 648</u>
Actifs non financiers		
Autres actifs	6 573	6 929
Immobilisations corporelles (note 4)	2 723 763	3 364 967
	<u>2 730 336</u>	<u>3 371 896</u>
	<u>3 031 601</u>	<u>3 598 544</u>
Passifs		
Découvert bancaire	940	
Emprunts temporaires (note 5)	272 123	814 500
Créditeurs (note 6)	8 084	12 825
Revenus reportés		
Dette à long terme (note 7)	112 559	56 789
	<u>393 706</u>	<u>884 114</u>
Excédent accumulé	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Surplus accumulé	198 370	204 663
Réserves financières et fonds réservés	(170 857)	(798 000)
Investissement dans les éléments d'actif à long terme (note 8)	2 610 382	3 307 767
	<u>2 637 895</u>	<u>2 714 430</u>
	<u>3 031 601</u>	<u>3 598 544</u>

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 tel que préparé par Serge Leblanc Cpa Inc.

ADOPTÉE

Une rencontre de travail est prévue pour le 19 août 2024 à 19h30.

2024-07-116 FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ COMPOSANT DE PROJETS DE PETITE ENVERGURE

CONSIDÉRANT QUE la période de présentation des demandes est du 28 mai au 23 juillet 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande d'aide financière faite par la municipalité de Lemieux dans le cadre du fonds pour l'accessibilité composant de projet de petite envergure;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux appui le projet : mise à jour de l'espace hébergement aux sinistrés et de l'accessibilité universel;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil confirme qu'ils assument la contrepartie de 25% au stade de l'approbation de l'entente;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux est propriétaire de l'immeuble où se situe les rénovations du projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a lieu ni sur une propriété du gouvernement du Canada, ni dans un établissement de soins de santé du secteur public, ni dans un hôpital, ni dans une école publique, ni dans une résidence ou une habitation privée;

CONSIDÉRANT QU'IL n'existe aucun risque juridique en lien avec la responsabilité du site, par exemple en ce qui a trait aux revendications territoriales;

EN CONSÉQUENCE SUR PROPOSITION DE madame Céleste Simard IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLIERS PRÉSENTS CE QUI SUIT :

1. QUE la municipalité de Lemieux appui le projet de mise à jour de l'espace hébergement aux sinistrés et de l'accessibilité universel;
2. QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière, madame Caroline Simoneau, à signer pour et au nom de la municipalité, tout document jugé utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à ce que prescrit la présente résolution.

ADOPTÉE

2024-07-117 RRQ SUPPLÉMENTAIRE – BOGUE INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE LE RRQ supplémentaire est en vigueur depuis janvier 2024;

CONSIDÉRANT QUE le système informatique PG Solution avait une mauvaise programmation pour le calcul du RRQ supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE le RRQ supplémentaire est calculé seulement à partir d'un salaire de 68 500.00\$;

CONSIDÉRANT QUE tous les employés ont subi une cotisation de RRQ supplémentaire depuis janvier 2024;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la RRQ supplémentaire sera remboursé pour un montant de 2 813.37\$;

Sur proposition de madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de rembourser les cotisations de la RRQ supplémentaires à tous les employés affectés.

ADOPTÉE

URBANISME

Départ de monsieur Jean-Claude Bédard, inspecteur en bâtiment.

2024-07-118 AVIS ÉCRIT POUR POULES EN LIBERTÉ HORS DE LEUR ENCLOS

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté il est résolu à l'unanimité des membres présents d'envoyer un avis écrit au propriétaire matricule #1229-02-1999 concernant ses poules en liberté hors de leur enclos et en lui remettant également une copie du règlement de zonage 2012-03.

ADOPTÉE

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

Démission du responsable de la voirie, Monsieur André Savoie, de Sainte-Marie-de-Blandford.

2024-07-119 ÉCHANTILLONNAGE D'EAUX USÉES

Sur proposition de madame Céleste Simard il est résolu à l'unanimité des membres présents de se référer à une firme pour l'échantillonnage d'eaux usées pour l' affluent et effluent du mois de juillet.

ADOPTÉE

VOIRIE :

2024-07-120 INSTALLATIONS PANCARTES CONFORME RG PETIT MONTRÉAL

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2024-05-91 concernant une demande auprès de la Sureté du Québec d'effectuer un suivi des camion lourds qui circulent dans le Petit-Montréal;

CONSIDÉRANT QUE le rapport du contrôleur routier du Québec à la suite d'une demande de surveillance camions dans le Chemin du Petit-Montréal rapporte ce qui suit;

- 1- Le panneau existant est désuet et n'est plus conforme
- 2- Il n'y a pas de pré signalisation à l'intersection du Rang du Petit-Montréal et la Route-218 qui annonce qu'à 6 km il y a une interdiction de passage aux camions sauf sur livraison locale. Donc les camions peuvent s'y rendre et ne sont pas tenu de respecter l'interdiction une fois rendu.

CONSIDÉRANT QUE la signalisation actuelle les empêche de faire appliquer le règlement ;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation à la municipalité de Manseau a été faite pour effectuer l'installation d'une pancarte indiquant qu'à 6 km il y a interdiction de passage au camion à l'exception de livraison locale;

Sur proposition de monsieur Marc Côté-Sauvé il est résolu à l'unanimité des membres présents de commander et d'installer les pancartes de signalisations conformes au rapport du contrôleur routier pour le Rang du Petit-Montréal.

ADOPTÉE

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE VOLET REDRESSEMENT DU PAVL

Plan Intervention sur les Infrastructures Routière Local en vigueur jusqu'en 2025

Les membres du conseil envisagent d'utiliser le PIRL actuel pour les travaux asphaltage du Rang du domaine.

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS :

Programme intermunicipal de partage d'inventaire par PB Solution entreprise

Ce nouveau programme permettra l'atteinte de 3 objectifs principaux :

- Répertorier les inventaires entre municipalités et de la MRC de Bécancour
- Instaurer un calendrier de gestion
- Élaborer un système de partage d'inventaire

Coût 7 000 \$/municipalité

Programme de subvention FRR volet 4 = 1 000 \$/municipalité

Coût annuel 100 \$ à 200 \$/année/municipalité

Comprend la formation

Les membres du conseil ont décidé de ne pas donner suite à cette demande.

TÂCHES DES ÉLUS ET AUTRES

MRC ET AUTRES

MONSIEUR Le Maire a participé à la dernière réunion de la MRC tenue le 19 juin 2024.

Il y fut question :

- FINANCES - Attribution des fonds FRR
 1. Municipalité de Parisville : Implantation de l'espace vert des générations (phase 2) au montant de 96 963.00 \$;
 2. Municipalité de Parisville : Création de terrains de basketball et de hockeyballe au montant de 16 989.00 \$;
 3. Municipalité de Sainte-Sophiede-Lévrard : Mise en place d'un nouveau service de camp de jour au montant de 8 200.00 \$.
- ADMINISTRATION
 1. Embauches – aménagement du territoire et planification stratégique;
 2. Engagement d'une ressource – Dossier santé.
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 1. Avis de conformité – Ville de Bécancour – règlement no. 1765;
 2. Avis d'opportunité – Ville de Bécancour – règlement no. 1758;
 3. Ville de Bécancour – Analyse d'un projet résidentiel en zone agricole.

- GÉNÉRAL - Demande d'aide financière et/ou d'appui
 1. 7^e édition du Défi Desjardins 2025 Key West – Nicolet-Bécancour;
 2. Demande de commandite – 250^e anniversaire - Moulin Michel;
 3. Demande de commandite – Rallye urbain à Bécancour;
 4. Demande de soutien financier – Bulletin d'information le Propageur;
 5. Demande de contribution financière – Télé-Cœur;
 6. MAMH – Aide financière – soutien aux MRC;
 7. Programme de subvention au transport adapté – Demande d'aide financière 2024;
 8. Programme d'aide au développement du transport collectif – volet 2.1 – Demande d'aide financière 2022-2023-2024 – ajustement 2024;
 9. Transport adapté - Demande avance de fonds.

RÉGIE DES DÉCHETS :

Prochaine réunion le 18 juin. Il y aura de nouvelles capsules sur le site internet de la Régie Intermunicipale de Gestion Intégrée des Déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska.

INCENDIE :

2024-07-121 DÉCONTAMINATION DU STATIONNEMENT CASERNE D'INCENDIE
 Sur proposition de madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de faire effectuer une demande de soumission auprès de Pavage Veilleux pour une décontamination pour la cour de la caserne qui a subi un déversement d'huile hydraulique d'un tracteur agricole.

ADOPTÉE

LOISIRS :

Parc de la Pirouette : le module courte échelle sera retiré.

Parc des Loisirs :

Le Comité des Loisirs de Lemieux nous mentionne que la demande de subvention au programme PARFIRL au montant de 5 000 \$ pour la mise aux normes du Parc des Loisirs a été acceptée.

Cette subvention servira à l'installation d'une bordure au pourtour du module balançoire simple.

La demande de subvention au programme PAFIRSPA au montant de 15 000. \$ a été refusé.

Une épiluchette de blé d'inde aura lieu le 10 août avec un feu d'artifice et feu de camp.

BIBLIOTHÈQUE :

Félicitation à toute l'équipe de la bibliothèque pour leur prix en aménagement de bibliothèque du Réseau biblio.

COURS D'EAU : Rien à signaler.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

CORRESPONDANCE :

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2024 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

2024-07-122 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 21h34.

ADOPTÉE

Je, Jean-Louis Belisle, approuve toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

